

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 21 (1994)
Heft: 6

Artikel: Votation populaire du 4 décembre 1994 : oui à la LAMal et aux mesures de contrainte
Autor: Rusconi, Giuseppe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912636>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Votation populaire du 4 décembre 1994

Oui à la LAMal et aux mesures de contrainte

Avec un taux de participation respectable de 43 pour cent, le peuple suisse a donné trois fois raison au gouvernement, ce qui n'est pas toujours le cas. 51,8 pour cent ont approuvé la nouvelle loi sur l'assurance-maladie (LAMal); 76,5 pour cent ont dit non à l'initiative «pour une saine assurance-maladie»; et les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers ont été acceptées avec 72,8 pour cent de oui.

L'incertitude régnait quant à l'issue du scrutin, notamment en ce qui concerne le premier objet, et cela jusqu'à la fin. Pour la première fois, on a enfin réussi à procéder à une révision de la loi de 1911. Outre de nombreux éléments favorables, de plus en plus de points défavorables sont également apparus ces dernières années dans l'ancienne loi du point de vue social, qui sont dus à l'explosion des coûts dans le domaine de la santé.

Commentaire

On peut prétendre avec de bonnes raisons que le 4 décembre, le peuple suisse a fait un choix judicieux. Voici quelques réflexions à ce sujet.

Primo: la grande majorité des votants – presque les quatre cinquièmes – n'ont pas voulu renoncer au système de santé actuel, qui est basé sur le paiement de primes, pour passer au système «européen», qui aurait été basé sur une déduction du salaire. C'est ce que demandait une initiative lancée par le Parti socialiste et l'Union syndicale. La population craignait une intervention massive de l'Etat, une étatisation de la médecine avec pour corollaire une baisse de la qualité des soins, des possibilités de choix limitées pour les assurés ainsi que des effets défavorables sur l'économie qui reprend lentement.

Secundo: une majorité des votants – même si elle est faible – a quand même voulu apporter, sur le plan social, quelques corrections qui sont prévues par la nouvelle loi; par exemple le caractère obligatoire de l'assurance, des cotisations identiques pour toutes les classes d'âge ainsi que pour l'homme et la femme; l'amélioration des prestations de l'assurance de base; le versement sélectif de subventions aux personnes qui en ont besoin et plus à tout le monde. D'un autre côté, près de la moitié des votants

On remarquera que, pour le projet de la LAMal, il n'y a pas eu d'opposition entre les régions linguistiques: la Suisse romande, une partie de la Suisse allemande et le Tessin ont voté de la même manière. Si l'on veut vraiment déceler une différence, on peut en trouver une entre les régions qui ont déjà fait des expériences avec la nouvelle loi et celles qui s'en sont jusqu'ici abstenues. Les premières ont nettement approuvé la loi et les deuxièmes ont généralement voté

craignaient une hausse des primes pour ceux qui ne bénéficieraient plus de subventions. C'est le cas notamment pour les classes moyennes.

Tertio: une forte majorité du peuple a approuvé les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers. Tous les cantons ont également dit oui; Zurich très nettement mais aussi, dans une plus faible mesure, Genève. Avant tout pour une raison: obliger les autorités à mettre un terme aux activités des centaines de trafiquants de drogue étrangers qui traînent sans papiers sur des scènes de la drogue plus ou moins ouvertes. Du point de vue politique, c'est là un argument valable, qui s'est imposé face aux scrupules d'ordre juridique parfaitement compréhensibles qu'avaient fait valoir certains en ce qui concerne la teneur des dispositions. En effet, les nouvelles lois ne s'appliquent pas seulement aux étrangers qui séjournent illégalement en Suisse et qui se rendent coupables de délits graves, mais aussi aux requérants d'asile qui veulent se soustraire au refoulement. Aux yeux de beaucoup, ces deux catégories ne devraient pas être traitées de la même manière. Cependant, on attend maintenant des autorités qu'elles prennent rapidement des mesures énergiques contre les trafiquants de drogue. Elles ne pourront plus prétexter qu'elles ne disposent pas des moyens nécessaires.

Giuseppe Rusconi

contre. Parmi les cantons qui ont dit oui, le Jura est en tête (83,8% de oui), suivi de Neuchâtel, de Genève et du Tessin; parmi ceux qui ont dit non, c'est Appenzell Rhodes-Intérieures (21,3% de oui), juste devant la Thurgovie, Obwald et Schwyz. Les cantons situés autour de Zurich ont également voté non, contrairement à Berne et à Bâle.

En revanche, l'initiative lancée par les socialistes et les syndicats n'a été acceptée par aucun canton. Elle a connu un succès relatif au Jura (41,7% de oui) et – d'une manière moins prononcée – à Genève (37,9) et Neuchâtel (34,6). La défaite a été écrasante dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures (8,2% de oui) ainsi que dans d'autres demicantons de la Suisse centrale. L'initiative

Avantages pour ceux qui rentrent en Suisse

Grâce aux primes qui sont les mêmes pour tous, la révision de la loi sur l'assurance-maladie qui a été acceptée par le peuple aura un effet favorable pour les Suissesses et les Suisses de l'étranger âgés qui veulent rentrer en Suisse et qui ne font pas encore partie d'une caisse-maladie suisse. Vous en saurez davantage en lisant le prochain numéro de la «Revue Suisse»



a également été nettement rejetée dans les cantons d'Argovie, de Saint-Gall, Lucerne et Zurich (tous avec une proportion de non de 80% environ).

On attendait avec beaucoup d'intérêt les résultats concernant les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers. Là, il était surtout intéressant de connaître la proportion des oui et de savoir s'il y avait des cantons qui rejetteraient la loi. Le projet a été accepté à une majorité écrasante et par tous les cantons. Zurich, qui «héberge» le Letten, l'a accepté avec 80,6 pour cent de oui, mais même à Genève, où le Conseil d'Etat, presque tous les partis et de nombreuses organisations très diverses avaient, pour des raisons d'ordre juridique, recommandé de voter non, le projet a été accepté par 52,3 pour cent des voix. A l'exception du Jura (56,6%), la majorité acceptante a dépassé 60 pour cent dans les cantons romands. Au Tessin, il y a eu 72 pour cent de oui.

Il est par conséquent incontestable que les mesures de contrainte sont approuvées par la majorité des citoyens dans tout le pays, et pas seulement à Zurich; une majorité qui en a assez des abus restés trop souvent impunis, notamment en matière de trafic de drogue. **RUS**

Une razzia anti-droque à la gare du Letten à Zurich. Grâce aux mesures de contrainte dans le droit des étrangers, les autorités espèrent pouvoir intervenir plus efficacement contre les trafiquants de drogue étrangers. (Photo: Keystone)

Revue de presse

Comme on pouvait s'y attendre, la moitié environ des commentaires sur la votation du 4 décembre concernaient l'assurance-maladie et l'autre moitié les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers.

Giornale del Popolo

Tout le monde savait que le système de santé suisse avait besoin d'une sérieuse injection de solidarité. (...) Les lunettes déformantes et teintées d'intérêts particuliers du lobby des médecins, d'un groupe de caisses-maladie ainsi que de certains gouvernements cantonaux n'ont pas suffi à occulter la réalité aux citoyens.

TRIBUNE DE GENÈVE

Le oui populaire de ce week-end est un appel au maintien d'une médecine de qualité pour tous et il montre que la majorité des Suisses est prête à en payer le prix. Le résultat est d'autant plus encourageant que la solidarité exprimée par le corps électoral est aussi une solidarité confédérale. (...) En revanche le rejet sans appel de l'initiative syndicalo-socialiste s'explique notamment par la crainte de mettre en péril une reprise économique encore fragile.

LNZ LUZERNER NEUSTE NACHRICHTEN

Le résultat favorable étonne. En premier lieu, il s'agissait lors cette votation d'un objet très difficile, dont même les personnes qui lui étaient très favorables n'étaient pas capables de montrer dans le détail les répercussions concrètes. Et pourtant, lorsqu'ils ont des doutes, les citoyens suisses réagissent généralement en votant non. Le fait que cette fois ils ne l'ont pas fait constitue une surprise.

Der Bund

Beaucoup de citoyennes et de citoyens ont manifestement compris que la loi en vigueur avait fait son temps; ils sont prêts à essayer une voie nouvelle. Le spectre des caisses vides utilisé par les opposants au cours de la campagne qui a précédé la votation n'a pas impressionné la majorité des votants. En outre, il n'a pas échappé à la population qu'une partie des opposants pensaient avant tout à leurs propres intérêts.

Résultats du scrutin

Loi fédérale sur l'assurance-maladie

OUI	1020 763 (51,8%)
NON	950 164 (48,2%)

Initiative populaire «pour une saine assurance-maladie»

OUI	460 834 (23,5%)
NON	1 502 483 (76,5%)

Tous les cantons

Loi fédérale sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers

OUI	1 433 162 (72,9%)
NON	534 588 (27,1%)

Participation: 43%

JOURNAL de GENÈVE

Le tragique dans le raz de marée en faveur des mesures de contrainte, c'est que les arguments éthiques et moraux ont compté presque pour beurre. Tous les cantons, tous, les ont approuvés. Et ce triomphe a une forte odeur xénophobe. (...) Le oui massif de dimanche est une défaite grave pour les principes humanitaires.

Neue Zürcher Zeitung

Si cet objet a pris relativement beaucoup d'importance, cela est surtout dû aux groupes qui ont fait du référendum une question de principe pour eux-mêmes. Les agissements – qui dénaturent en fin de compte les priorités politiques – d'activistes qui ne se sentent guère liés par la démocratie basée sur la discussion semblent aller croissant. (...) Jusqu'à un certain point, la démocratie directe peut s'en accommoder, mais il faut être conscient de leur «coût».

L'EXPRESS

Rien ne saurait justifier le reproche de xénophobie qui ne manquera pas d'être adressé à la majorité populaire; au contraire, avec une loi qui empêchera le droit d'asile d'être constamment détourné en bourrique, le dangereux amalgame entre les vrais réfugiés et ceux qui violent la loi ou se soustraient à elle deviendra plus difficile. Au-delà du paradoxe apparent, on peut donc dire qu'avec cette clarification la tradition humanitaire de la Suisse sera mieux assise demain.

RUS